

# LE SOUTIEN À LA RECHERCHE AÉRONAUTIQUE CIVILE DGAC - CORAC

## Objectifs de l'aide

- + Renforcer la R&D avec pour ambition de produire un avion neutre en carbone
- + Accélérer la décarbonation et la transition écologique de l'industrie aéronautique
- + Soutenir la production des aéronefs à la pointe de l'innovation

Caractéristiques et financeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Projet individuel ou collaboratif</li> <li>› Opéré par le CORAC</li> <li>› Trois thématiques :             <ul style="list-style-type: none"> <li>› L'avion à énergie optimisée ;</li> <li>› L'avion connecté et autonome ;</li> <li>› Les nouvelles méthodes de développement et de production.</li> </ul> </li> </ul>
Bénéficiaires	› PME , ETI, Grands Groupes, ayant des projets de R&D dans le secteur aéronautique civil, pour préparer les aéronefs du futur
Type de Financement	› Sous forme de subvention ou avance remboursable ou sous forme mixte
Taux d'aides	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 50 % des dépenses de R&amp;D des entreprises pour la recherche industrielle</li> <li>› 25% des dépenses de R&amp;D des entreprises pour le développement expérimental</li> </ul>
Budget projet	› Non plafonné
Durée du projet	› non communiquée
Date de soumission des dossiers	› Au fil de l'eau Jusqu'à fin 2022

## Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Innover sereinement avec le soutien des grands donneurs d'ordres du secteur aéronautique
- + Relancer votre activité grâce à la R&D
- + Sécuriser votre projet grâce à une avance de trésorerie importante

